

PROJETS ÉOLIENS DE LA PLAINE D'AUNIS : VOTRE ÉLECTRICITÉ EN CIRCUIT-COURT

Lettre d'information n°4 – Juin 2022

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis 2019, Eolise vous informe de l'avancée des projets éoliens sur le territoire de la Plaine d'Aunis. Cette 4^e lettre d'information fait un rappel des 4 projets éoliens en instruction et précise l'opportunité de vous fournir en électricité en circuit-court, permettant aux riverains une consommation directe et moins chère de l'électricité renouvelable produite localement.

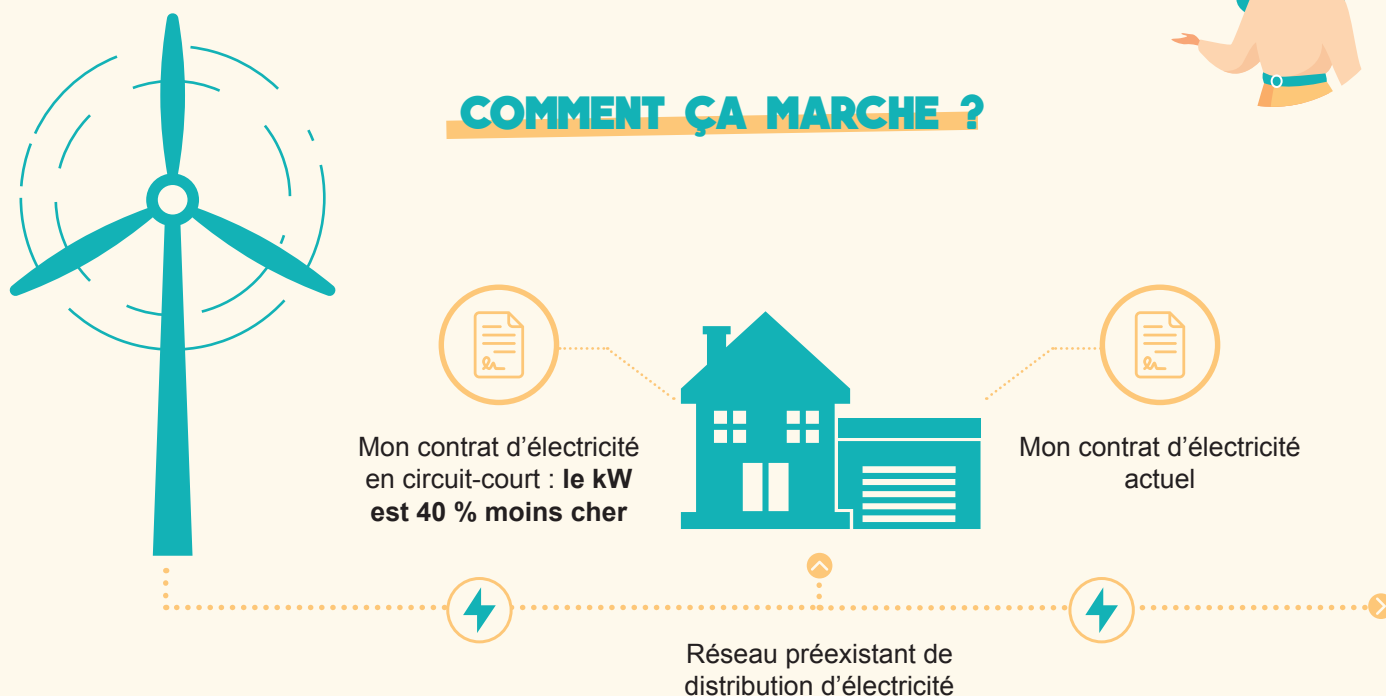
UNE EOLIENNE EN CIRCUIT-COURT POUR PAYER VOTRE ELECTRICITE MOINS CHERE ?

Depuis 2021 et en collaboration avec des professionnels, des élus et des riverains, Eolise travaille à la concrétisation d'un projet en circuit-court énergétique permettant aux riverains de consommer directement l'électricité produite par une éolienne à prix réduit. Cette initiative vient répondre à une attente recensée auprès des riverains en 2021.

S'il y a des éoliennes
ici, j'aimerais payer mon
électricité moins chère en
contrepartie.



COMMENT ÇA MARCHE ?



- > **UN CIRCUIT-COURT ENERGETIQUE** : une énergie renouvelable et une consommation locale
- > **UNE ELECTRICITE MOINS CHERE** : moins d'intermédiaire donc plus économique !
- > **UN PROJET QUI DEPEND DE VOUS !** Pour vous inscrire, sans engagement, rendez-vous sur le site web www.eoliennes-plainedaunis.fr

POUR SOUTENIR LE PROJET, DIFFUSEZ L'INFORMATION !



NOUS RÉPONDONS A VOS QUESTIONS !

POURQUOI L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE EST-ELLE MOINS CHÈRE ?

Moins de frais de transport, peu d'intermédiaires et une vente directe font baisser la facture. Cela permettra une économie d'environ 40% sur le prix de l'électricité provenant de l'éolienne. Le transport de l'électricité représente presque un tiers de votre facture, la consommation directe en fait baisser les coûts. De plus, l'électricité produite par l'éolienne est très compétitive par rapport au prix marché.

QUELLE ÉCONOMIE SUR MA FACTURE ?

Environ la moitié de votre consommation serait fournie par l'éolienne, soit une économie de 20% sur le budget annuel d'électricité (représentant une économie de 280€ par an pour un foyer moyen en Aunis). Le coût de l'électricité éolienne sera stable pendant 20 ans alors que celui d'un contrat classique augmentera, améliorant encore l'économie réalisée. Rappelons que la meilleure façon d'économiser reste de moins consommer !

QUI GÈRE CETTE ÉOLIENNE ?

L'éolienne et la fourniture d'électricité seront gérées par une structure à gouvernance équilibrée qui regroupera des acteurs locaux : riverains, collectivités, associations, coopératives, privés. Il n'est pas nécessaire d'être actionnaire pour bénéficier d'un contrat ou participer mais ceux qui le souhaitent pourront investir.

QUELLES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER ?

Pour intégrer ce circuit-court énergétique il faudra :

- Être équipé d'un compteur Linky ou en faire la demande
- Souscrire un contrat avec le fournisseur dédié à l'éolienne (tout en conservant votre contrat actuel)
- Résider dans une commune éligible (St-Ouen-d'Aunis, Longèves, Angliers, Vérines, Ste-Soulle, Dompierre-sur-Mer, Périgny, St Rogatien, Clavette, Montroy, Bourgneuf, St-Médard d'Aunis, St Christophe, Aigrefeuille d'Aunis, La Jarrie, Croix-Chapeau, Virson, Anais, Salles-sur-Mer, La Jarne.)
- Être recensé comme foyer intéressé en remplissant le formulaire dédié sur le site internet du projet !

POURQUOI UN NOUVEAU CONTRAT D'ÉNERGIE ?

Ce nouveau contrat sera dédié exclusivement à la fourniture de l'électricité produite par l'éolienne. Il viendra donc compléter votre contrat électrique classique. Un calcul automatique mensuel déduira la part de votre consommation couverte par l'éolienne afin d'éviter la facture. Cela dépendra aussi des autres consommateurs puisqu'il faudra partager la production.

Si vous souhaitez conserver une facture unique vous pourrez le faire auprès du fournisseur d'énergie verte qui sera en charge de l'opération.

QUELLE EST L'ÉOLIENNE SÉLECTIONNÉE ?

L'éolienne sélectionnée se trouve sur la commune de Saint-Médard-d'Aunis. Elle aura l'avantage de se situer au centre des projets de la plaine d'Aunis. Un rayon de 10km autour de l'éolienne permet d'englober les communes d'implantation des éoliennes et les communes proches.

QUE SE PASSE-T-IL S'IL N'Y A PAS DE VENT ?

Pas de vent, pas de production donc pas d'électricité. Dans ces conditions, c'est votre fournisseur classique qui couvrira votre consommation comme c'est le cas actuellement. A noter que l'éolienne produit de l'électricité plus de 85% du temps mais à un niveau de puissance variable et prévisible. L'éolienne couvrira environ la moitié de votre consommation électrique annuelle.

CELA EXISTE DÉJÀ ?

Ce circuit court énergétique est une opération d'autoconsommation collective d'électricité. Cela existe déjà en France sur des installations photovoltaïques dont un bel exemple opérationnel à Lagord sur le pôle Atlantech. En revanche avec l'énergie éolienne c'est une nouveauté en France.

POUR ALLER PLUS LOIN, VOUS POUVEZ CONSULTER L'ONGLET DÉDIÉ SUR LE SITE WEB :

WWW.EOLIENNES-PLAINEDAUNIS.FR

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR LA REUSSITE DE CE PROJET ?

Ce projet peut se réaliser...

- > Si un nombre suffisant d'éoliennes des projets de la plaine d'Aunis voit le jour afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération.
- > Si le projet éolien est autorisé par les services de l'Etat, sachant que la mise en service du parc éolien est prévue pour 2026.

Ce projet a besoin des citoyens pour être mis en œuvre. Nous sommes à la recherche de l'équivalent de 1000 foyers consommateurs dans les communes éligibles au projet de circuit-court. Sans vous, ce projet d'électricité en circuit-court ne pourra pas se concrétiser.



INSCRIVEZ-VOUS VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE POUR MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT SUR CE SUJET :
WWW.EOLIENNES-PLAINEDAUNIS.FR

Retour sur le groupe de travail du 24 février

Afin d'adapter au mieux le projet aux demandes des riverains, qui seront les premiers bénéficiaires du projet, **Eolise propose des groupes de travail** aux citoyens, élus ou professionnels du territoire.

Avec les riverains intéressés, un premier groupe de travail a eu lieu en **novembre 2021**, pour présenter le projet et enclencher un processus de co-construction. Chaque participant a pu apporter son expérience, sa connaissance du territoire et ainsi contribuer au projet.

En mars 2022, un second groupe de travail s'est tenu à Saint-Médard-d'Aunis. 27 participants ont pu poser des questions et apporter des suggestions pour le projet. Cette lettre d'information est d'ailleurs un des résultats de cet échange !

Parallèlement, Eolise poursuit son travail de **rencontre avec des professionnels de l'autoconsommation et des associations locales** afin de bénéficier du partage d'expérience des acteurs impliqués dans la transition énergétique sur le territoire.

Cette lettre d'information est le résultat de travail collaboratif mené avec les participants de ce groupe de travail que nous tenons à remercier une nouvelle fois pour leurs retours !



Vous pouvez retrouver l'ensemble des débats et la présentation projetée sur le site internet du projet, sous l'onglet « La concertation » Les documents de la concertation.

WWW.EOLIENNES-PLAINEDAUNIS.FR

LES CHIFFRES CLÉS DES PROJETS ÉOLIENS

21

ÉOLIENNES
réparties
sur 4 parcs

8

COMMUNES
concernées

3

INTERCOMMUNALITÉS
impliquées

230

GWH

DE PRODUCTION
annuelle d'électricité
d'origine renouvelable



**UNE PRODUCTION ÉQUIVALENTE
À LA CONSOMMATION DE
49000 FOYERS**

soit 25% des besoins en électricité de
la Communauté d'Agglomération
de La Rochelle.

95

MW

DE PUISSANCE
totale

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR L'ONGLET " LES PROJETS " DU SITE INTERNET
WWW.EOLIENNES-PLAINEDAUNIS.FR**

LE PROJET D'AUTOCONSOMMATION VOUS INTÉRESSE ?

Que vous souhaitiez simplement en bénéficier ou également participer à son élaboration, contactez-nous :

En remplissant le formulaire dédié sur le site du projet en scannant ce QR Code

Ou écrivez-nous à : eoliennes-aunis@eolise.fr



Pour assurer le succès de ce projet, parlez-en autour de vous : relayez l'information à vos voisins ou transférez le site Internet ! Nous cherchons à mobiliser plusieurs centaines de foyers pour concrétiser le projet sur une future communauté de consommateurs.

Toutes les informations sur le projet sont disponibles sur www.eoliennes-plainedaunis.fr

**VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATION
SUR LES PROJETS ÉOLIENS ET LE CIRCUIT-COURT ÉNERGÉTIQUE
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU**



BAPTISTE WAMBRE

05 49 38 88 25

eoliennes-aunis@eolise.fr



LUCIE SIROT

mazars

